



Bodleian Libraries

UNIVERSITY OF OXFORD

This book is part of the collection held by the Bodleian Libraries and scanned by Google, Inc. for the Google Books Library Project.

For more information see:

<http://www.bodleian.ox.ac.uk/dbooks>



This work is licensed under a Creative Commons Attribution-NonCommercial-ShareAlike 2.0 UK: England & Wales (CC BY-NC-SA 2.0) licence.



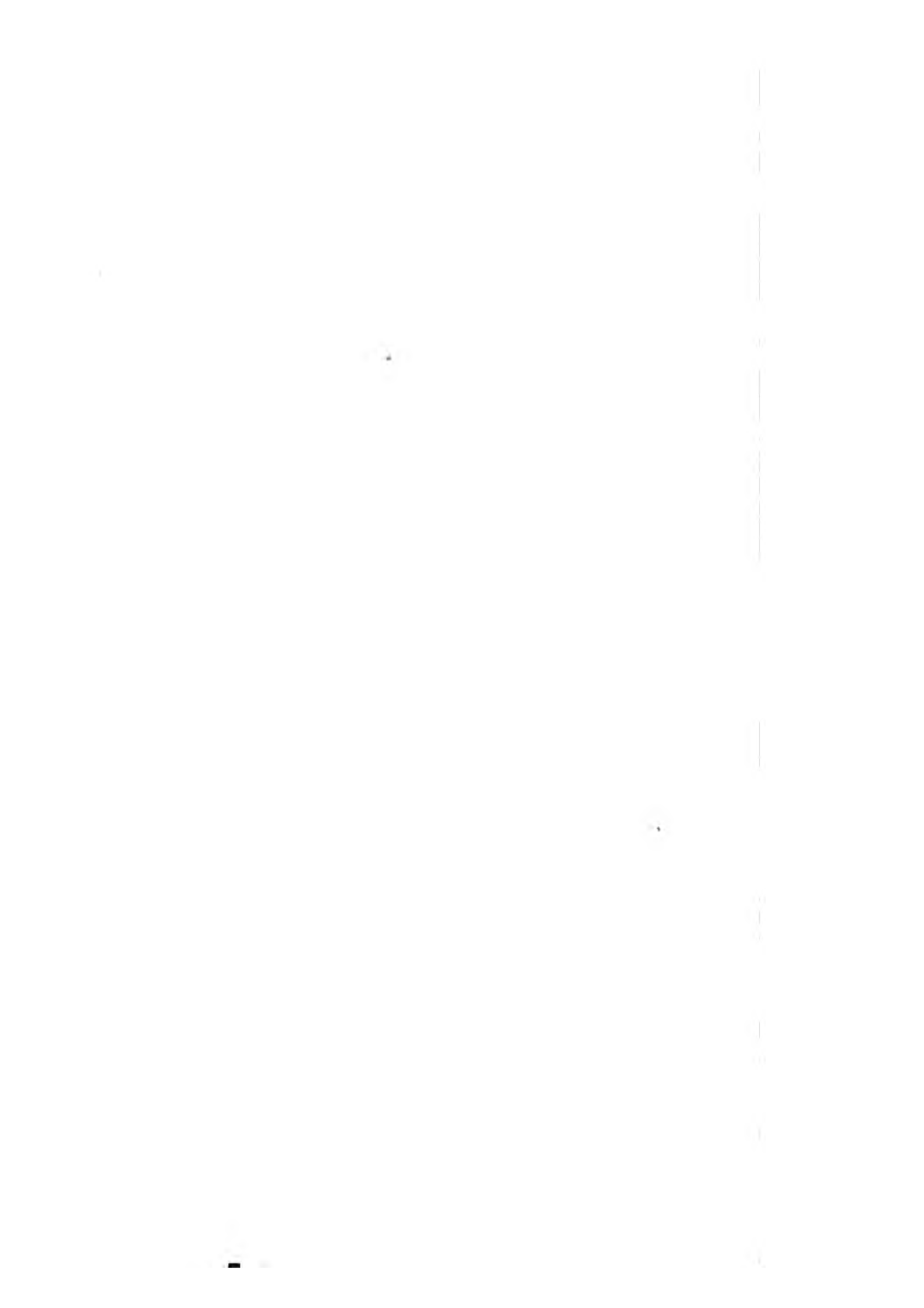
TAYLOR
INSTITUTION
LIBRARY
OXFORD
VOLTAIRE ROOM



Theodore Besterman gift

V8.R2.1768









RELATION

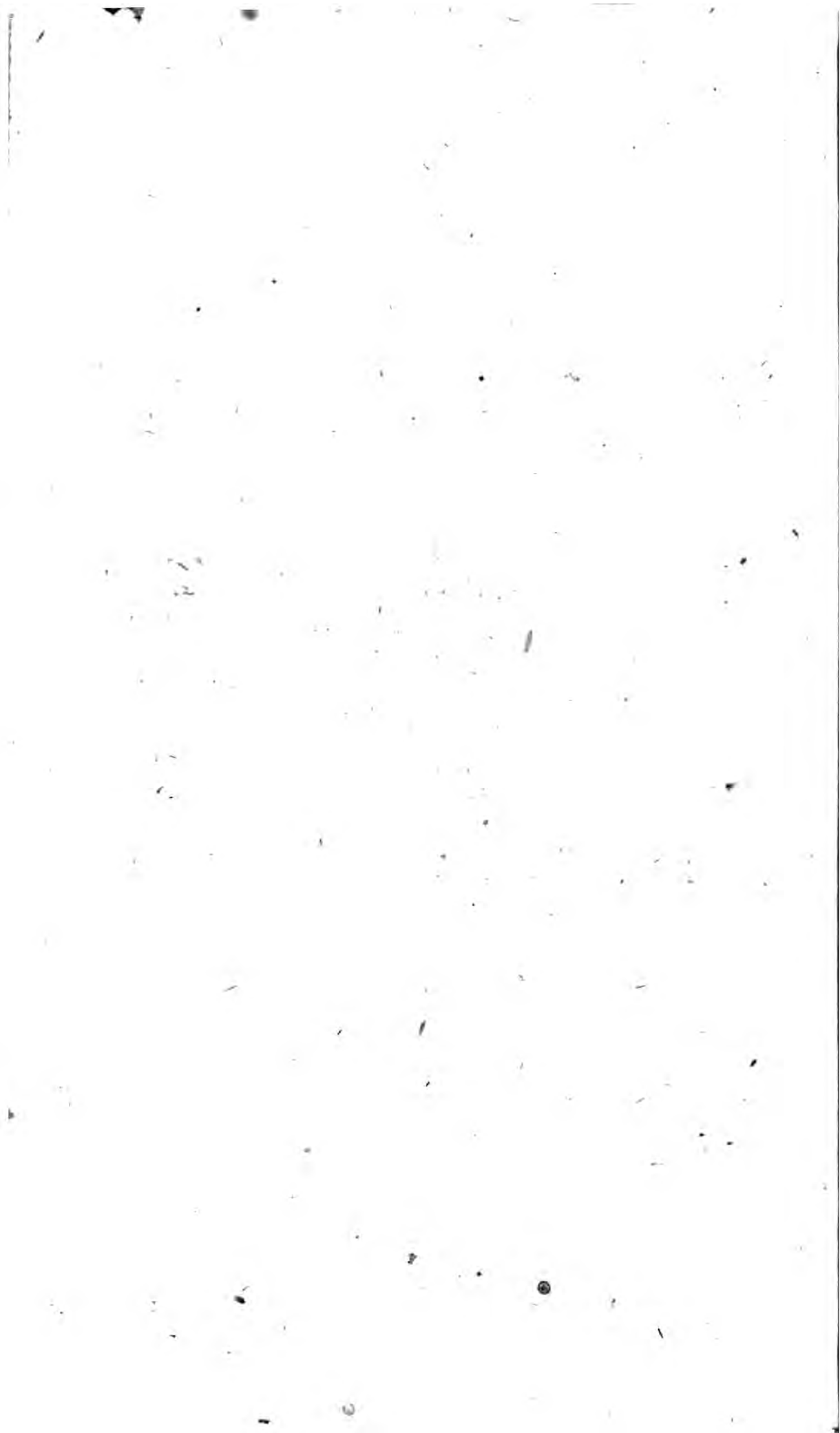
D U

BANNISSEMENT

D E S

JÉSUITES

DE LA CHINE.



RELATION

D U

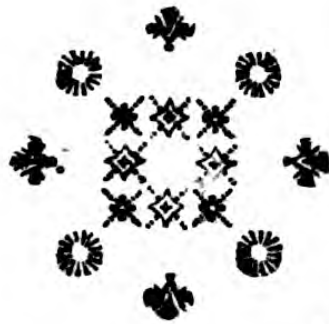
BANNISSEMENT

D E S

JÉSUITES

DE LA CHINE.

Par l'Auteur du Compère Mathieu.



A AMSTERDAM.

1768.

V. 2. 1768

1870

1871

1872



RELATION

DU

BANNISSEMENT

DES

JÉSUITES

DE LA CHINE.

À
L' | É
A Chine autrefois entièrement igno-
rée, long-temps ensuite défigurée
à nos yeux, & enfin mieux connue
de nous que plusieurs Provinces d'Eu-
rope, l'Empire le plus peuplé, le
plus florissant & le plus antique de l'Univers:
on fait que par le dernier dénombrement fait
sous l'Empereur Cam-hi, dans les seules quin-
ze Provinces de la Chine proprement dite, on
trouva soixante millions d'hommes capables d'al-
ler à la guerre, en ne comptant ni les soldats
vétérants, ni les vieillards au dessus de soixante
ans, ni les jeunes gens au dessous de vingt,

ni les Mandarins , ni les Lettrés , encor moins les femmes : à ce compte il paraît difficile qu'il y ait moins de cent cinquante millions d'ames ou foi-difant telles à la Chine.

Les revenus ordinaires de l'Empereur sont de deux-cents millions d'onces d'argent fin , ce qui revient à douze cents cinquante millions de la monnoie de France , ou cent vingt-cinq millions de Ducats d'or.

Les forces de l'Etat consistent , nous dit-on , dans une milice d'environ huit cents mille soldats. L'Empereur a cinq cents soixante & dix mille chevaux , soit pour monter les gens de guerre , soit pour les voyages de la Cour , soit pour les couriers publics.

On nous assure encor que cette vaste étendue de pays n'est point gouvernée despotiquement , mais par six tribunaux principaux qui servent de frein à tous les tribunaux inférieurs.

La Religion y est simple , & c'est une preuve incontestable de son antiquité. Il y a plus de quatre mille ans que les Empereurs de la Chine sont les premiers Pontifes de l'Empire ; ils adorent un Dieu unique , ils lui offrent les prémices d'un champ qu'ils ont labouré de leurs mains. L'Empereur Cam-hi écrivit & fit graver sur le frontispice de son temple ces propres mots : *Le Chang-ti est sans commencement & sans fin ; il a tout produit ; il gouverne tout : il est infiniment bon & infiniment juste.*

Yont-Chin fils & successeur de Cam-hi , fit publier dans tout l'Empire un Edit qui commence par ces mots : *Il y a entre le Tien & l'Homme , une correspondance de fautes & de punitions , de prieres & de bienfaits &c. (*)*

(*) Voyez la collection des Jésuites de Halde.

Cette Religion de l'Empereur , de tous les Colaos , de tous les Lettrés est d'autant plus belle qu'elle n'est souillée par aucune superstition.

Toute la sagesse du gouvernement n'a pu empêcher que les Bonzes ne se soient introduits dans l'Empire , de même que toute l'attention d'un Maître d'hôtel ne peut empêcher que les rats ne se glissent dans les caves & dans les greniers.

L'esprit de tolérance qui faisoit le caractère de toutes les nations Afiatiques , laissa les bonzes séduire le peuple ; mais en s'emparant de la canaille on les empêcha de la gouverner : on les a traités comme on traite les charlatans ; on les laisse débiter leur orvietan dans les places publiques , mais s'ils amentent le peuple , ils sont pendus. Les Bonzes ont donc été tolérés & réprimés.

L'Empereur Cam - hi avait accueilli avec une bonté singulière les Bonzes Jésuites ; ceux - ci à la faveur de quelques sphères armillaires , des baromètres , des thermomètres , des lunettes qu'ils avoient apportés d'Europe , obtinrent de Cam - hi la tolérance publique de la Religion Chrétienne.

On doit observer que cet Empereur fut obligé de consulter les tribunaux , de les solliciter lui-même , & de dresser de sa main la requête des Bonzes Jésuites , pour leur obtenir la permission d'exercer leur Religion ; ce qui prouve évidemment que l'Empereur n'est point despotique , comme tant d'auteurs mal instruits l'ont prétendu , & que les loix sont plus fortes que lui.

Les querelles élevées entre les Missionnaires rendirent bientôt la nouvelle secte odieuse. Les Chinois qui sont gens sensés furent étonnés &

indignés que des Bonzes d'Europe osassent établir dans leur Empire des opinions dont eux-mêmes n'étaient pas d'accord ; les tribunaux présentèrent à l'Empereur des mémoires contre tous ces Bonzes d'Europe & sur-tout contre les Jésuites , ainsi que nous avons vu depuis peu les Parlements de France , requérir , & ensuite ordonner l'abolition de cette société.

Ce procès n'était pas encor jugé à la Chine lorsque l'Empereur Cam-hi mourut le 20 Décembre 1722. Un de ses fils nommé Yont-chin lui succéda ; c'était un des meilleurs Princes que Dieu ait jamais accordé aux hommes. Il avait toute la bonté de son père avec plus de fermeté & plus de justesse dans l'esprit. Dès qu'il fut sur le Trône , il reçut de toutes les Villes de l'Empire des requêtes contre les Jésuites. On l'avertissait que ces Bonzes sous prétexte de Religion faisaient un commerce immense , qu'ils prêchaient une doctrine intolérante ; qu'ils avaient été l'unique cause d'une guerre civile au Japon , dans laquelle il était péri plus de quatre cent mille ames : qu'ils étaient les soldats & les espions d'un prêtre d'Occident , réputé Souverain de tous les Royaumes de la terre , que ce Prêtre avait divisé le Royaume de la Chine en Evêchés , qu'il avait rendu des sentences à Rome contre les anciens rites de la nation , & qu'enfin si on ne reprimait pas au plutôt ces entreprises inouïes , une révolution était à craindre. L'Empereur Yont-chin avant de se décider voulut s'instruire par lui-même de l'étrange Religion de ces Bonzes ; il fut qu'il y en avait un , nommé le frère Rigolet , qui avait converti quelques enfants des crocheteurs & des lavandières du Palais ; il ordonna qu'on le fit paraître devant lui.

Ce frère Rigolet n'était pas un homme de cour comme les frères Parrennin & Verbiest. Il avait toute la simplicité & l'entouffiasme d'un persuadé. Il y a de ces gens-là dans toutes les sociétés religieuses ; ils sont nécessaires à leur ordre. On demandait un jour à Oliva Général des Jésuites , comment il se pouvait faire qu'il y eût tant de fots dans une société qui passait pour éclairée ? il répondit : *il nous faut des Saints*. Ainsi donc Saint Rigolet comparut devant l'Empereur de la Chine.

Il était tout glorieux , & ne doutait pas qu'il n'eût l'honneur de batizer l'Empereur dans deux jours au plus tard. Après qu'il eut fait les genuflexions ordinaires , & frappé neuf fois la terre de son front , l'Empereur lui fit apporter du thé & des biscuits , & lui dit , Frère Rigolet , dites-moi en conscience ce que c'est que cette Religion que vous prêchez aux lavandieres & aux crocheteurs de mon Palais.

Frère Rigolet.

Auguste Souverain des quinze Provinces anciennes de la Chine & des quarante-deux Provinces Tartares , ma Religion est la seule véritable , comme me l'a dit mon Préfêt le frère Bouvet , qui le tenait de sa nourrice. Les Chinois , les Japonois , les Coréens , les Tartares , les Indiens , les Persans , les Turcs , les Arabes , les Africains & les Américains seront tous damnés. On ne peut plaire à Dieu que dans une partie de l'Europe , & ma secte s'appelle la Religion Catholique , ce qui veut dire universelle.

L'Empereur.

Fort bien, frère Rigolet. Votre secte est confinée dans un petit coin de l'Europe, & vous l'appellez universelle ! aparamment que vous espérez de l'étendre dans tout l'Univers ?

Frère Rigolet.

Sire, Votre Majesté a mis le doigt dessus ; c'est comme nous l'entendons. Dès que nous sommes envoyés dans un pays par le Reverend frère Général au nom du Pape qui est Vice-Dieu en terre, nous catéchifons les esprits qui ne sont point encor pervertis par l'usage dangereux de penser. Les enfants du bas peuple étant les plus dignes de notre doctrine, nous commençons par eux ; ensuite nous allons aux femmes ; bientôt elles nous donnent leurs maris ; & dès que nous avons un nombre suffisant de profélites, nous devenons assez puissants pour forcer le Souverain à gagner la vie éternelle en se faisant sujet du Pape.

L'Empereur.

On ne peut mieux, frère Rigolet ; les Souverains vous sont fort obligés. Montrez-moi un peu sur cette Carte géographique où demeure votre Pape ?

Frère Rigolet.

[Saerée Majesté Impériale, il demeure au bout du monde, dans ce petit angle que vous voyez, & c'est de-là qu'il damne ou qu'il sauve à son gré tous les Rois de la terre : il est Vice-

Dieu, Vice - Chang - Ti, Vice - Tien ; il doit gouverner la Terre entière au nom de Dieu, & notre frère Général doit gouverner sous lui.

L'Empereur.

Mes compliments au Vice - Dieu & au Frère - Général ; mais votre Dieu quel est - il ? Dites - moi un peu de ses nouvelles ?

Frère Rigolet.

Notre Dieu nâquit dans une écurie il y a quelque dix - sept cents vingt - trois ans, entre un bœuf & un âne ; & trois Rois qui étaient aparemment de votre pays, conduits par une étoile nouvelle, vinrent au plus vite l'adorer dans sa mangeoire.

L'Empereur.

Vraiment, frère Rigolet, si j'avois été là, je n'aurais pas manqué de faire le quatrieme.

Frère Rigolet.

Je le crois bien, Sire ; mais si vous êtes curieux de faire un petit voyage, il ne tiendra qu'à vous de voir sa mère. Elle demeure ici dans ce petit coin que vous voyez sur le bord de la mer Adriatique, dans la même maison où elle accoucha de Dieu. (*) Cette maison, à la vérité, n'était pas d'abord dans cet endroit-là. Voici sur la carte le lieu qu'elle occupait dans un petit village Juif ; mais au bout de treize

(*) *Notre Dame ds Lorette.*

cents ans les esprits célestes la transportèrent où vous la voyez. La mère de Dieu n'y est pas à la vérité en chair & en os , mais en bois. C'est une statue que quelques - uns de nos frères pensent avoir été faite par le Dieu son fils , qui était un très - bon charpentier.

L'Empereur.

Un Dieu charpentier ! un Dieu né d'une femme ! tout ce que vous me dites est admirable.

Frère Rigolet.

Oh , Sire , elle n'était point femme ; elle était fille. Il est vrai qu'elle était mariée , & qu'elle avait eu deux autres enfants nommés Jacques , comme le disent de vieux Evangiles , mais elle n'en était pas moins pucelle.

L'Empereur.

Quoi ! elle était pucelle & elle avait des enfants !

Frère Rigolet.

Vraiment oui. C'est là le bon de l'affaire , ce fut Dieu qui fit un enfant à cette fille.

L'Empereur.

Je ne vous entends point. Vous me disiez tout - à - l'heure qu'elle était mère de Dieu. Dieu coucha donc avec sa mère pour naître ensuite d'elle ?



Frère Rigolet.

Vous y êtes, Sacrée Majesté ; la grace opere déjà. Vous y êtes, dis - je , Dieu se changea en pigeon pour faire un enfant à la femme d'un charpentier , & cet enfant fut Dieu lui - même.

L'Empereur.

Mais voilà donc deux Dieux de compte fait ? un charpentier & un pigeon.

Frère Rigolet.

Sans doute , Sire ; mais il y en a encor un troisieme qui est le père de ces deux là , & que nous peignons toujours avec une barbe majestueuse ; c'est ce Dieu là qui ordonna au pigeon de faire un enfant à la charpentiere , dont nâquit le Dieu charpentier ; mais au fond ces trois Dieux n'en font qu'un. Le père a engendré le fils avant qu'il fût au monde , le fils a été ensuite engendré par le pigeon , & le pigeon procède du père & du fils. Or vous voyez bien que le pigeon qui procède , le charpentier qui est né du pigeon , & le père qui a engendré le fils du pigeon ne peuvent être qu'un seul Dieu ; & qu'un homme qui ne croirait pas cette histoire doit être brûlé dans ce monde - ci & dans l'autre.

L'Empereur.

Cela est clair comme le jour. Un Dieu né dans une étable il y a dix-sept cents vingt-trois ans entre un bœuf & un âne , un autre Dieu

dans un colombier ; un troisième Dieu de qui viennent les deux autres , & qui n'est pas plus ancien qu'eux malgré sa barbe blanche, une mère pucelle ; il n'est rien de plus simple , & de plus sage. Eh ! dis-moi un peu , frère Rigolet , si ton Dieu est né , il est sans doute mort ?

Frère Rigolet.

S'il est mort, Sacrée Majesté, je vous en réponds , & cela pour nous faire plaisir. Il déguisa si bien sa divinité qu'il se laissa fouetter & pendre malgré ses miracles ; mais aussi il ressuscita deux jours après sans que personne le vit , & s'en retourna au Ciel , après avoir solennellement promis qu'il *reviendrait incessamment dans une nuée, avec une grande puissance & une grande majesté* ; comme le dit dans son 21^e. chapitre , Luc le plus savant historien qui ait jamais été. Le malheur est qu'il ne revint point.

L'Empereur.

Vien , frère Rigolet , que je t'embrasse ; va , tu ne feras jamais de révolution dans mon Empire. Ta Religion est charmante ; tu épanouiras la rate de tous mes sujets ; mais il faut que tu me dises tout. Voilà ton Dieu né , fessé , pendu & enterré. Avant lui n'en avais-tu pas un autre.

Frère Rigolet.

Oui vraiment , il y en avait un dans le même petit pays , qui s'appellait le Seigneur , tous

court. Celui-là ne se laissait pas pendre comme l'autre ; c'était un Dieu à qui il ne fallait pas se jouer : il s'avisa de prendre sous sa protection une horde de voleurs & de meurtriers, en faveur de laquelle il égorga un beau matin tous les bestiaux & tous les fils aînés des familles d'Egypte. Après quoi il ordonna expressément à son cher peuple, de voler tout ce qu'ils trouveraient sous leurs mains, & de s'enfuir sans combattre, attendu qu'il était le Dieu des armées. Il leur ouvrit ensuite le fond de la mer, suspendit les eaux à droite & à gauche pour les faire passer à pied sec faute de bateaux. Il les conduisit ensuite dans un desert où ils moururent tous, mais il eut grand soin de la seconde génération. C'est pour elle qu'il faisait tomber les murs des Villes au son d'un cornet à bouquin, & par le ministère d'une cabaretiere. C'est pour ses chers Juifs qu'il arrêtait le Soleil & la Lune en plein midi, afin de leur donner le tems d'égorger leurs ennemis plus à leur aise ; il aimait tant ce cher peuple qu'il le rendit esclave des autres peuples, & qu'il l'est même encor aujourd'hui. Mais, voyez-vous, tout cela n'est qu'un type, une ombre, une figure, une prophétie qui annonçait les aventures de notre Seigneur Jesu, Dieu Juif, fils de Dieu le père, fils de Marie, fils du Dieu pigeon qui procède de lui, & de plus ayant un père putatif.

Admirez, Sacrée Majesté, la profondeur de notre divine Religion. Notre Dieu pendu étant Juif, a été prédit par tous les prophètes Juifs.

Votre Sacrée Majesté doit savoir que chez ce Peuple Divin, il y avait des hommes divins qui connaissaient l'avenir, mieux que vous ne savez ce qui se passe dans Pékin. Ces gens-

là n'avaient qu'à jouer de la Harpe, & aussitôt tous les futurs contingents se présentaient à leurs yeux. Un Prophète nommé Isaïe coucha par l'ordre du Seigneur avec une femme ; il en eut un fils, & ce fils était notre Seigneur Jésus-Christ ; car il s'appellait *Maher Salal-habaz*, *partagez vite les dépouilles*. Un autre prophète nommé Ezéchiel, se couchait sur le côté gauche trois cents quatre vingt jours, & quarante sur le côté droit, & cela signifiait Jésus-Christ. Si votre Sacrée Majesté me permet de le dire, cet Ezéchiel mangeait de la merde sur son pain, comme il le dit dans son chapitre IV. & cela signifiait Jésus-Christ.

Un autre Prophète, nommé Osée, (*) couchait par ordre de Dieu, avec une fille de joie nommée Gomer fille d'Ebalaim, il en avait trois enfans, & cela signifiait non-seulement Jésus-Christ, mais encor ses deux frères aînés Jaques le majeur & Jaques le mineur, selon l'interprétation des plus savans pères de notre mère sainte Eglise.

Un autre Prophète nommé Jonas est avalé par un chien marin, & demeure trois jours & trois nuits dans son ventre, c'est visiblement encor Jésus-Christ, qui fut enterré trois jours & trois nuits, en retranchant une nuit & deux jours pour faire le compte juste. Les deux sœurs Oolla (**) & Oliba ouvrent leurs cuisses à tout venant, font bâtir un bordel, & donnent la préférence à ceux qui ont le membre d'un âne ou d'un cheval, selon les propres expressions de la Sainte-Ecriture, & cela signifie l'Eglise de Jésus-Christ.

(*) *Osée chap. I.*

(**) *Ezéchiel chap. XVI. XXII.*

C'est ainsi que tout a été prédit dans les Livres des Juifs. Votre Sacrée Majesté a été prédite. J'ai été prédit, moi qui vous parle ; car il est écrit, *je les appellerai des extrémités de l'Orient* ; & c'est frère Rigolet qui vient vous appeler pour vous donner à Jésus-Christ mon Sauveur.

L'Empereur.

Dans quel tems ces belles prédictions ont-elles été écrites ?

Frère Rigolet.

Je ne le fais pas bien précisément ; mais je fais que les prophéties prouvent les miracles de Jésus mon Sauveur, & ces miracles de Jésus prouvent à leur tour les prophéties. C'est un argument auquel on n'a jamais répondu, & c'est ce qui établira sans doute notre secte dans toute la terre, si nous avons beaucoup de dévotés, de soldats & d'argent comptant.

L'Empereur.

Je le crois, & on m'en a déjà averti : on va loin avec de l'argent & des prophéties : mais tu ne m'as point encor parlé des miracles de ton Dieu ; tu m'as dit seulement qu'il a été fessé & pendu.

Frère Rigolet.

Eh Sire, n'est-ce pas là déjà un très-grand miracle ? mais il en a fait bien d'autres. Premièrement, le Diable l'emporta sur le haut d'u-

ne petite montagne , dont on découvroit tous les royaumes de la terre , & il lui dit , je te donnerai tous ces royaumes si tu veux m'adorer ; mais Dieu se moqua du Diable. Ensuite on pria notre Seigneur Jésus à une nôce de village , & les garçons de la nôce étant *ivres* (*) & manquant de vin , notre Seigneur Jésus-Christ changea l'eau en vin sur le champ , après avoir dit des injures à sa mère. Quelque temps après s'étant trouvé dans Gadara , ou Gefara au bord du petit lac de Génézareth , il rencontra des diables dans le corps de deux possédés ; il les chassa au plus vite , & les envoya dans un troupeau de deux mille cochons , qui allèrent en grognant se jeter dans le lac , & s'y noyer : & ce qui constate encor la grandeur & la vérité de ce miracle , c'est qu'il n'y avait point de cochons dans ce pays là.

L'Empereur.

Je suis fâché , frère Rigolet , que ton Dieu ait fait un tel tour. Le maître des cochons ne dut pas trouver cela bon. Sais-tu bien que deux mille cochons gras valent de l'argent ? Voilà un homme ruiné sans ressource. Je ne m'étonne plus qu'on ait pendu ton Dieu. Le possesseur des cochons dût présenter requête contre lui ; & je t'affure que si dans mon pays un pareil Dieu venait faire un pareil miracle , il ne le porterait pas loin. Tu me donne une grande envie de voir les livres qu'écrivit le Seigneur Jésus , & comment il s'y prit pour justifier des miracles d'une si étrange espèce.

(*) *Inebriati.* Jean chap. 2.

Frère Rigolet.

Sacrée Majesté, il n'a jamais fait de livre,
il ne savait ni lire ni écrire.

L'Empereur.

Ah! ah! Voici qui est digne de tout le reste.
Un législateur qui n'a jamais écrit aucune loi!

Frère Rigolet.

Fi donc! Sire, quand un Dieu vient se faire pendre, il ne s'amuse pas à de pareilles bagatelles; il fait écrire ses secrétaires. Il y en eut une quarantaine qui prirent la peine cent ans après de mettre par écrit toutes ces vérités. Il est vrai qu'ils se contredisent tous; mais c'est en cela même que la vérité consiste; & dans ces quarante histoires nous en avons à la fin choisi quatre, qui sont précisément celles qui se contredisent le plus, afin que la vérité parût avec plus d'évidence.

Tous les disciples firent encor plus de miracles que lui; nous en faisons encor tous les jours. Nous avons parmi nous le Dieu St. François Xavier qui ressuscita neuf morts de compte fait dans l'Inde: personne à la vérité n'a vu ces résurrections; mais nous les avons célébrées d'un bout du monde à l'autre; & nous avons été crus. Croyez-moi, Sire, faites-vous Jésuite; & je vous suis caution que nous ferons imprimer la liste de vos miracles, avant qu'il soit deux ans; nous ferons un Saint de vous, on fêtera votre fête à Rome, & on vous appellera Saint Yont-Chin après votre mort.

L'Empereur.

Je ne suis pas pressé, frère Rigolet ; cela pourra venir avec le temps. Tout ce que je demande c'est que je ne sois pas pendu comme ton Dieu l'a été ; car il me semble que c'est acheter la divinité un peu cher.

Frère Rigolet.

Ah, Sire, c'est que vous n'avez pas encore la foi ; mais quand vous aurez été baptisé, vous serez enchanté d'être pendu pour l'amour de Jésus-Christ notre Sauveur ; quel plaisir vous auriez de le voir à la Messe, de lui parler, de le manger !

L'Empereur.

Comment, mort de ma vie ! vous mangez votre Dieu, vous autres !

Frère Rigolet.

Oui, Sire, je le fais & je le mange ; j'en ai préparé ce matin quatre douzaines ; & je vais vous les chercher tout - à - l'heure, si votre Sacrée Majesté l'ordonne.

L'Empereur.

Tu me fera grand plaisir, mon ami. Va-t-en vite chercher tes Dieux ; je vais en attendant faire ordonner à mes cuisiniers de se tenir prêts pour les faire cuire ; tu leur diras à quelle fauce il faut les mettre : je m'imagine qu'un plat de Dieux est une chose excellente.

& que je n'aurai jamais fait meilleure chère.

Frère Rigolet.

Sacrée majesté, j'obéis à vos ordres suprêmes : & je reviens dans le moment. Dieu soit béni, voilà un Empereur dont je vais faire un chrétien sur ma parole.



Pendant que frère Rigolet allait chercher son déjeuner, l'Empereur resta avec son Secrétaire d'Etat Ouangt-tsé ; tous deux étaient saisis de la plus grande surprise, & de la plus vive indignation.

Les autres Jésuites, dit l'Empereur, comme Parrennin, Verbieft, Pereira, Bouvet & les autres, ne m'avaient jamais avoué aucune de ces abominables extravagances. Je vois trop bien que ces Missionnaires sont des fripons qui ont à leur suite des imbéciles. Les fripons ont réussi auprès de mon père en faisant devant lui des expériences de physique qui l'amusaient, & les imbéciles réussissent auprès de la populace : ils sont persuadés, & ils persuadent ; cela peut devenir très-pernicieux. Je vois que les tribunaux ont une grande raison de présenter des requêtes contre ces perturbateurs du repos public. Dites-moi, je vous prie, vous qui avez étudié l'histoire de l'Europe, comment il s'est pu faire qu'une Religion si absurde, si blasphématoire, se soit introduite chez tant de petites nations ?



Le Secrétaire d'Etat.

Hélas ! Sire , tout comme la secte du Dieu Fo s'est introduite dans votre Empire , par des charlatans qui ont séduit la populace. Votre Majesté ne pourrait croire quels effets prodigieux ont fait les charlatans d'Europe dans leur pays. Ce misérable qui vient de vous parler , vous a lui-même avoué que ses pareils , après avoir enseigné à la canaille des dogmes qui sont faits pour elle , la soulèvent ensuite contre le gouvernement : ils ont détruit un grand Empire qu'on appelait l'Empire Romain , qui s'étendait d'Europe en Asie , & le sang a coulé pendant plus de quatorze siècles par les divisions de ces Sycophantes qui ont voulu se rendre les maîtres de l'esprit des hommes ; ils firent d'abord accroire aux Princes qu'ils ne pouvaient régner sans les prêtres , & bientôt ils s'élevèrent contre les Princes. J'ai vu qu'ils détrônèrent un Empereur nommé débonnaire , un Henri IV. , un Frédéric , plus de trente Rois , & qu'ils en assassinèrent plus de vingt.

Si la sagesse du gouvernement Chinois a contenu jusqu'ici les Bonzes qui déshonorent vos provinces , elle ne pourra jamais prévenir les maux que feraient les Bonzes d'Europe. Ces gens-là ont un esprit cent fois plus ardent , un plus violent enthousiasme , & une fureur plus raisonnée dans leur démence , que ne l'est le fanatisme de tous les Bonzes du Japon , de Siam , & de tous ceux qu'on tolère à la Chine.

Les fots prêchent parmi eux , & les fripons intriguent ; ils subjuguent les hommes par les femmes , & les femmes par la confession. Maîtres des secrets de toutes les familles dont ils rendent compte à leurs supérieurs , ils

sont bientôt les maîtres d'un Etat , sans même paraître l'être encore ; d'autant plus sûrs de parvenir à leurs fins qu'ils semblent n'en avoir aucune. Ils vont à la puissance par l'humilité , à la richesse par la pauvreté , & à la cruauté par la douceur.

Vous vous souvenez , Sire , de la fable des dragons qui se métamorphosaient en moutons pour dévorer plus sûrement les hommes. Voilà leur caractère ; il n'y a jamais eu sur la terre de monstres plus dangereux ; & Dieu n'a jamais eu d'ennemis plus funestes.

● *L'Empereur.*

Taisez - vous , voici frère Rigolet , qui arrive avec son déjeuner. Il est bon de s'en divertir un peu.



Frère Rigolet arrivait en effet tenant à la main une grande boîte de fer blanc , qui ressembloit à une boîte de tabac. Voyons , lui dit l'Empereur , ton Dieu qui est dans ta boîte. Frère Rigolet en tira aussi - tôt une douzaine de petits morceaux de pâte ronds & plats comme du papier. Ma foi , notre ami , lui dit l'Empereur , si nous n'avons que cela à notre déjeuner , nous ferons très - maigre chère ; un Dieu , à mon sens , devrait être un peu plus dodu ; que veux - tu que je fasse de ces petits morceaux de colle ? Sire , dit Rigolet , que Votre Majesté fasse seulement apporter une chopine de vin rouge , & vous verrez beau jeu.

L'Empereur lui demanda pourquoi il préférerait le vin rouge au vin blanc qui est meilleur à

déjeuner ? Rigolet lui répondit qu'il allait changer le vin en sang ; & qu'il était bien plus aisé de faire du sang avec du vin rouge qu'avec du vin paillet. Sa Majesté trouva cette raison excellente , & ordonna qu'on fit venir une bouteille de vin rouge. En attendant , il s'amusa à considérer les Dieux que frère Rigolet avait apportés dans la poche de sa culotte. Il fut tout étonné de trouver sur ces morceaux de pâte la figure empreinte d'un patibulaire & d'un pauvre diable qui y était attaché. Eh ! Sire , lui dit Rigolet , ne vous souvenez - vous pas que je vous ai dit que notre Dieu avait été pendu ? Nous gravons toujours sa potence sur ces petits pains que nous changeons en Dieux. Nous mettons par - tout des potences dans nos temples , dans nos maisons , dans nos carrefours , dans nos grands chemins ; nous chantons , (*) *bon - jour notre unique espérance*. Nous avalons Dieu avec sa potence. C'est fort bien fait , dit l'Empereur ; tout ce que je vous souhaite c'est de ne pas finir comme lui.

Cependant on apporta la bouteille de vin rouge ; frère Rigolet la posa sur une table avec sa boîte de fer blanc , & tirant de sa poche un livre tout gras , il le plaça à sa main droite , puis se tournant vers l'Empereur , il lui dit , Sire , j'ai l'honneur d'être portier , lecteur , conjureur , acolyte , diacre , sous - diacre & prêtre. Notre St. Père le Pape le grand Innocent III. dans son premier Livre des *Mystères de la Messe* , a décidé que notre Dieu avait été portier , quand il chassa à coups de fouet de bons marchands qui avaient la permission de vendre des tourterelles à ceux qui venaient sa-

(*) *O crux ave , spes unica.*

crier dans le temple. Il fut *lecteur*, quand selon St. Luc il prit le livre dans la Synagogue, quoiqu'il ne sût ni lire, ni écrire; il fut *conjureur*, quand il envoya des Diabes dans des cochons. Il fut *acolyte*, parce que le prophète Juif Jérémie avait dit : *Je suis la lumière du monde*, & que les acolytes portent des chandelles. Il fut *sous-diacre*, quand il changea l'eau en vin, parce que les sous-diacres servent à table. Il fut *diacre*, quand il nourrit quatre mille hommes, sans compter les femmes & les petits enfans, avec sept petits pains & quelques gougeons dans le pays de Magédan, connu de toute la terre selon St. Matthieu; ou bien quand il nourrit cinq mille hommes avec cinq pains & deux gougeons près de Betzaïda, comme le dit St. Luc. Enfin il fut *prêtre* selon l'ordre de Melchisedec, quand il dit à ses Disciples qu'il allait leur donner son corps à manger. Etant donc prêtre comme lui, je vais changer ces pains en Dieux : chaque miette de ce pain fera un Dieu en corps & en ame; vous croirez voir du pain, manger du pain, & vous mangerez Dieu.

Enfin quoique le sang de ce Dieu soit dans le corps que j'ai créé avec des paroles, je changerai votre vin rouge dans le sang de ce Dieu même, pour surabondance de droit, je le boirai; il ne tiendra qu'à Votre Majesté d'en faire autant; je n'ai qu'à vous jeter de l'eau au visage. Je vous ferai ensuite portier, lecteur, conjureur, acolyte, sous-diacre, diacre, & prêtre; vous ferez avec moi une chère divine.

Aussi-tôt voilà frère Rigolet, qui se met à prononcer des paroles en latin, avale deux dou-

aines d'hosties , boit chopine , & dit grace très-dévotement.

Mais , mon cher ami , lui dit l'Empereur , tu as mangé & bu ton Dieu : que deviendra-t-il quand tu auras besoin d'un pot de chambre ? Sire , dit frère Rigolet , il deviendra ce qu'il pourra , c'est son affaire ; quelques - uns de nos docteurs disent qu'on le rend à la garderobe ; d'autres qu'il s'échape par insensible transpiration ; quelques-uns prétendent qu'il s'en retourne au Ciel ; pour moi j'ai fait mon devoir de prêtre , cela me suffit , & pourvu qu'après ce déjeuner on me donne un bon diné avec quelque argent pour ma peine , je suis content.

Or ça , dit l'Empereur à frère Rigolet , ce n'est pas tout ; je fais qu'il y a aussi dans mon Empire d'autres Missionnaires qui ne sont pas Jésuites , & qu'on appelle Dominicains , Cordeliers , Capucins ; di - moi en conscience s'ils mangent Dieu comme toi.

Ils le mangent , Sire , dit le bon homme , mais c'est pour leur condamnation. Ce sont tous des coquins & nos plus grands ennemis ; ils veulent nous couper l'herbe sous le pied. Ils nous accusent sans cesse auprès de notre Saint Père le Pape. Votre Majesté ferait fort bien de les chasser tous , & de ne conserver que les Jésuites ; ce ferait un vrai moyen de gagner la vie éternelle , quand même vous ne seriez pas chrétien.

L'Empereur lui jura qu'il n'y manquerait pas. Il fit donner quelques écus à frère Rigolet , qui courut sur le champ annoncer cette bonne nouvelle à ses confrères.

Le lendemain l'Empereur tint sa parole ; il fit assembler tous les Missionnaires , soit ceux qu'on appelle séculiers , soit ceux qu'on nomme

très-irrégulièrement réguliers ou prêtre de la Propagande, ou Vicaires Apostoliques, Evêques *in partibus*, Prêtres des Missions étrangères, Capucins, Cordeliers, Dominicains, Hieronimites & Jésuites. Il leur parla en ces termes en présence de trois cents Colaos.



La tolérance m'a toujours paru le premier lien des hommes & le premier devoir des Souverains ; s'il était dans le monde une Religion qui pût s'arroger un droit exclusif, ce serait assurément la nôtre. Vous avouez tous que nous rendions à l'Être Suprême un culte pur & sans mélange, avant qu'aucun des pays dont vous venez fût seulement connu de ses voisins, avant qu'aucune de vos contrées Occidentales eût seulement l'usage de l'écriture. Vous n'existiez pas, quand nous formions déjà un puissant Empire. Notre antique Religion, toujours inaltérable dans nos Tribunaux, s'étant corrompue chez le peuple, nous avons souffert les Bonzes de Fo, les Talapoins de Siam, les Lamas de Tartarie, les Sectaires de Laokium ; & regardant tous les hommes comme nos frères, nous ne les avons jamais punis de s'être égarés. L'erreur n'est point un crime. Dieu n'est point offensé qu'on l'adore d'une manière ridicule ; un père ne chasse point ceux de ses enfans qui le saluent en faisant mal la révérence : pourvu qu'il en soit aimé & respecté, il est satisfait. Les Tribunaux de mon Empire ne vous reprochent point vos absurdités ; il vous plaignent d'être infatués du plus détestable ramas de fables que la folie humaine ait jamais accumulées : ils plaignent

encore plus le malheureux usage que vous faites du peu de raison qui vous reste pour justifier ces fables.

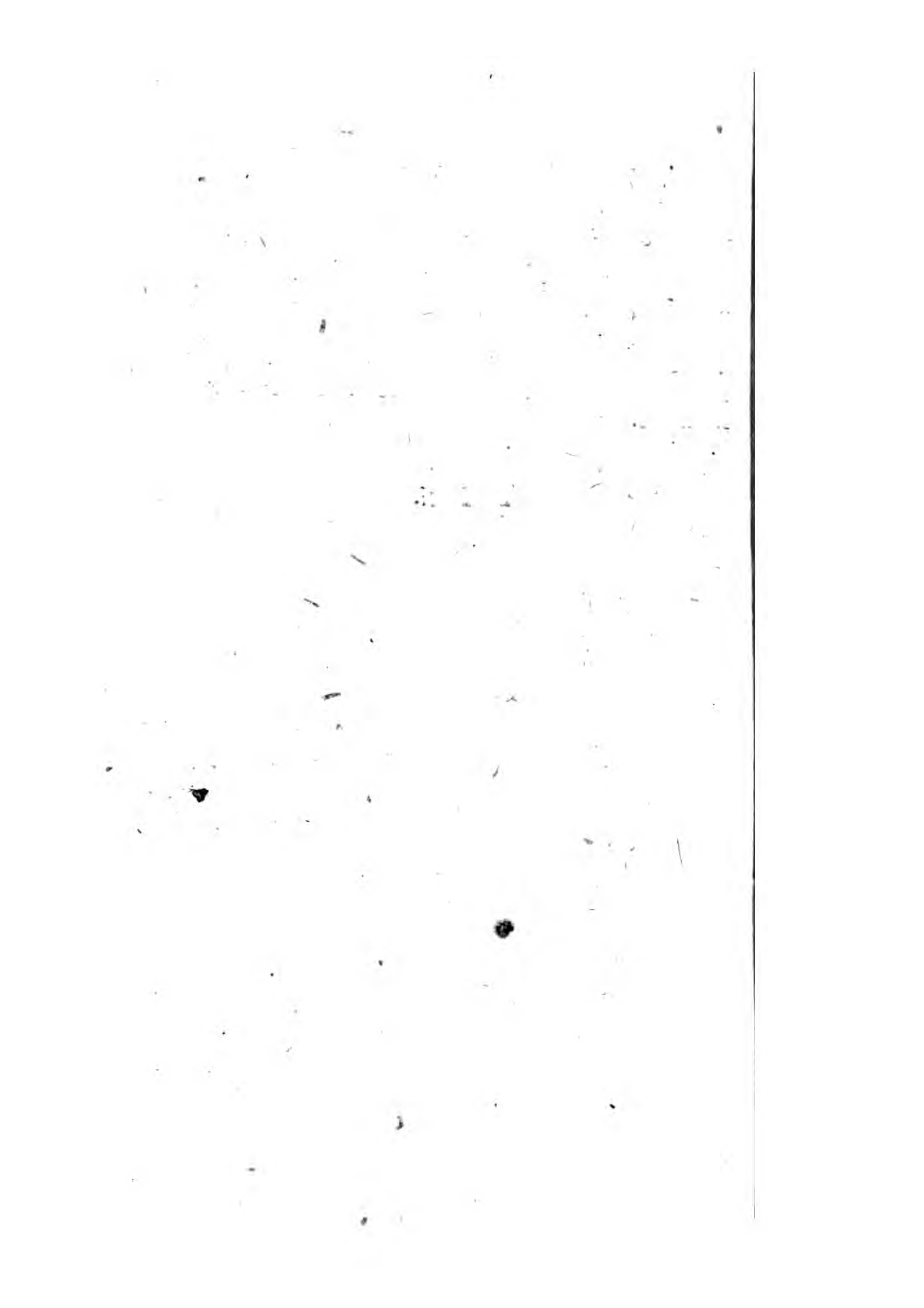
Mais ce qu'ils ne vous pardonnent pas c'est de venir du bout du monde pour nous ôter la paix. Vous êtes les instruments aveugles de l'ambition d'un petit Lama Italien, qui après avoir détrôné quelques Régules ses voisins, voudrait disposer des plus vastes Empires de nos régions Orientales.

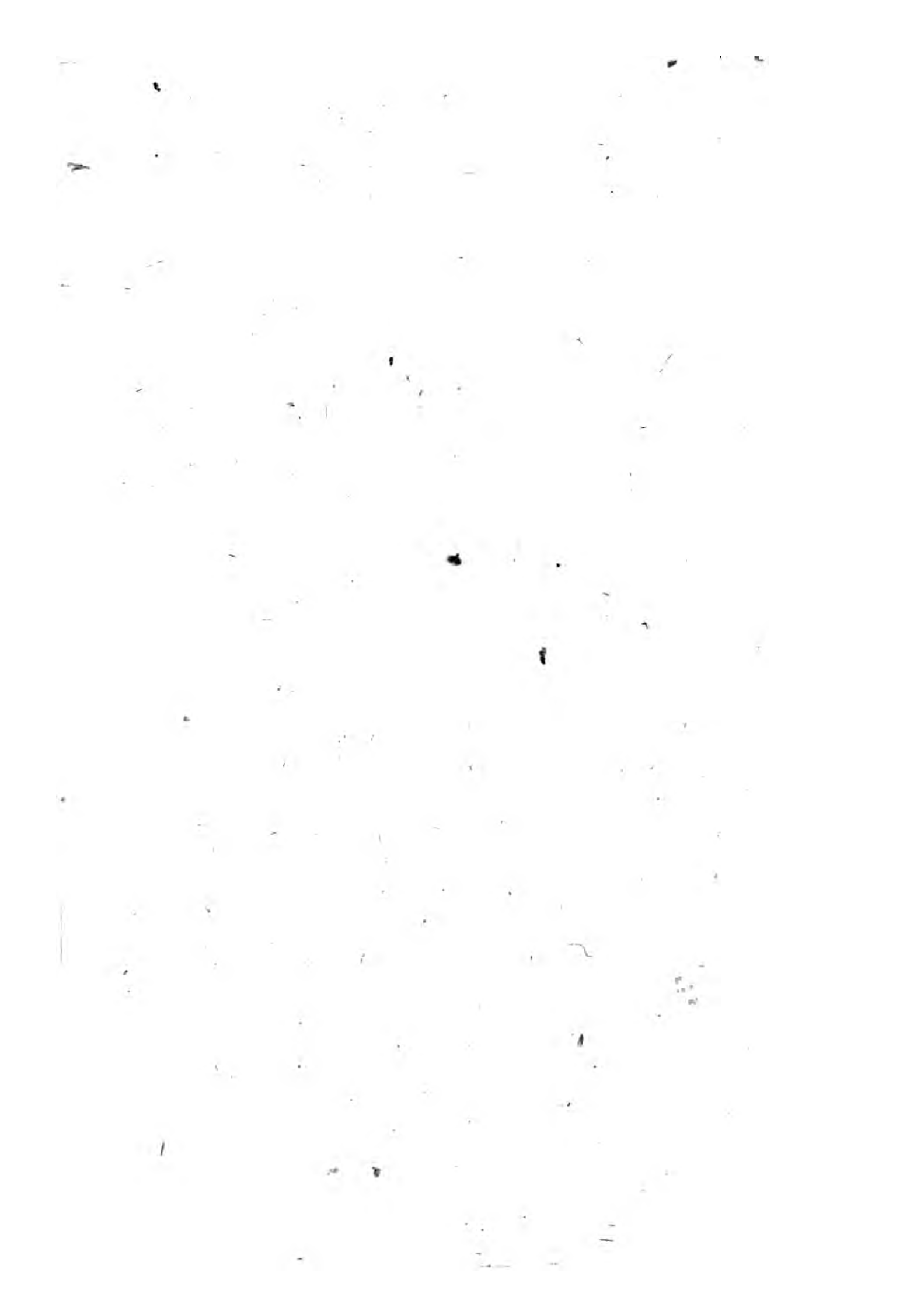
Nous ne savons que trop les maux horribles que vous avez causés au Japon. Douze Religions y fleurissaient avec le commerce sous les auspices d'un gouvernement sage & modéré ; une concorde fraternelle régnait entre ces douze sectes ; vous parutes, & la discorde bouleversa le Japon ; le sang coula de tous côtés ; vous en fites autant à Siam & aux Manilles ; je dois préserver mon Empire d'un fléau si dangereux. Je suis tolérant, & je vous chasse tous parce que vous êtes intolérans. Je vous chasse, parce qu'étant divisés entre vous, & vous détestant les uns les autres, vous êtes prêts d'infecter mon peuple du poison qui vous dévore. Je ne vous plongerai point dans les cachots, comme vous y faites languir en Europe ceux qui ne sont pas de votre opinion. Je suis encore plus éloigné de vous faire condamner au supplice, comme vous y envoyez en Europe ceux que vous nommez hérétiques. Nous ne soutenons point ici notre Religion par des bourreaux ; nous ne disputons point avec de tels arguments. Partez, portez ailleurs vos folies atroces, & puissiez-vous devenir sages ! Les voitures qui vous doivent conduire à Macao sont prêtes. Je vous donne des habits & de l'argent : des soldats veilleront en route à votre

fûreté. Je ne veux pas que le peuple vous insulte : allez, foyez dans votre Europe un témoignage de de ma justice & de ma clémence.

Ils partirent ; le Christianisme fut entièrement aboli à la Chine, ainsi qu'en Perse, en Tartarie, au Japon, dans l'Inde, dans la Turquie, dans toute l'Afrique : c'est grand dommage. Mais voilà ce que c'est que d'être infailibles.

F I N.





The following is a list of the names of the persons who have been
 appointed to the various positions in the office of the
 Secretary of the State, for the term ending on the 31st
 day of December, 1900.

Secretary of the State: [Name]

Treasurer: [Name]

Auditor: [Name]

State Printer: [Name]

State Librarian: [Name]

State Architect: [Name]

State Engineer: [Name]

State Geologist: [Name]

State Surveyor: [Name]

State Assessor: [Name]

State Comptroller: [Name]

State Auditor of Accounts: [Name]

State Auditor of Claims: [Name]

State Auditor of the Public Debt: [Name]

State Auditor of the State Treasury: [Name]

State Auditor of the State Land Office: [Name]

State Auditor of the State Prison: [Name]

State Auditor of the State Normal School: [Name]

State Auditor of the State University: [Name]

State Auditor of the State Agricultural Experiment Station: [Name]

State Auditor of the State Marine Fisheries Commission: [Name]

State Auditor of the State Game and Fish Commission: [Name]

State Auditor of the State Forestry Commission: [Name]

State Auditor of the State Conservation Commission: [Name]

State Auditor of the State Parks and Recreation Commission: [Name]

State Auditor of the State Historical and Archaeological Commission: [Name]

State Auditor of the State Library and Archives Commission: [Name]

State Auditor of the State Printing and Bookbinding Commission: [Name]

State Auditor of the State Architectural and Engineering Commission: [Name]

State Auditor of the State Geological and Mineralogical Commission: [Name]

State Auditor of the State Surveying and Mapping Commission: [Name]

State Auditor of the State Assessor and Tax Commission: [Name]

State Auditor of the State Comptroller and Finance Commission: [Name]

State Auditor of the State Auditor of Accounts and Claims Commission: [Name]

State Auditor of the State Auditor of the Public Debt and Treasury Commission: [Name]

State Auditor of the State Auditor of the Land Office and Prison Commission: [Name]

State Auditor of the State Auditor of the Normal School and University Commission: [Name]

State Auditor of the State Auditor of the Agricultural Experiment Station and Marine Fisheries Commission: [Name]

State Auditor of the State Auditor of the Game and Fish Commission and Forestry Commission: [Name]

State Auditor of the State Auditor of the Conservation Commission and Parks and Recreation Commission: [Name]

State Auditor of the State Auditor of the Historical and Archaeological Commission and Library and Archives Commission: [Name]

State Auditor of the State Auditor of the Printing and Bookbinding Commission and Architectural and Engineering Commission: [Name]

State Auditor of the State Auditor of the Geological and Mineralogical Commission and Surveying and Mapping Commission: [Name]

State Auditor of the State Auditor of the Assessor and Tax Commission and Comptroller and Finance Commission: [Name]

State Auditor of the State Auditor of the Auditor of Accounts and Claims Commission and Auditor of the Public Debt and Treasury Commission: [Name]

State Auditor of the State Auditor of the Auditor of the Land Office and Prison Commission and Auditor of the Normal School and University Commission: [Name]

State Auditor of the State Auditor of the Auditor of the Agricultural Experiment Station and Marine Fisheries Commission and Auditor of the Game and Fish Commission and Forestry Commission: [Name]

State Auditor of the State Auditor of the Auditor of the Conservation Commission and Parks and Recreation Commission and Auditor of the Historical and Archaeological Commission and Library and Archives Commission: [Name]

State Auditor of the State Auditor of the Auditor of the Printing and Bookbinding Commission and Architectural and Engineering Commission and Auditor of the Geological and Mineralogical Commission and Surveying and Mapping Commission: [Name]

State Auditor of the State Auditor of the Auditor of the Assessor and Tax Commission and Comptroller and Finance Commission and Auditor of the Auditor of Accounts and Claims Commission and Auditor of the Public Debt and Treasury Commission: [Name]

State Auditor of the State Auditor of the Auditor of the Auditor of the Land Office and Prison Commission and Auditor of the Normal School and University Commission and Auditor of the Auditor of the Agricultural Experiment Station and Marine Fisheries Commission and Auditor of the Game and Fish Commission and Forestry Commission: [Name]

State Auditor of the State Auditor of the Auditor of the Auditor of the Conservation Commission and Parks and Recreation Commission and Auditor of the Historical and Archaeological Commission and Library and Archives Commission and Auditor of the Auditor of the Printing and Bookbinding Commission and Architectural and Engineering Commission and Auditor of the Geological and Mineralogical Commission and Surveying and Mapping Commission: [Name]

State Auditor of the State Auditor of the Auditor of the Auditor of the Assessor and Tax Commission and Comptroller and Finance Commission and Auditor of the Auditor of Accounts and Claims Commission and Auditor of the Public Debt and Treasury Commission and Auditor of the Auditor of the Land Office and Prison Commission and Auditor of the Normal School and University Commission and Auditor of the Auditor of the Agricultural Experiment Station and Marine Fisheries Commission and Auditor of the Game and Fish Commission and Forestry Commission: [Name]

State Auditor of the State Auditor of the Auditor of the Auditor of the Conservation Commission and Parks and Recreation Commission and Auditor of the Historical and Archaeological Commission and Library and Archives Commission and Auditor of the Auditor of the Printing and Bookbinding Commission and Architectural and Engineering Commission and Auditor of the Geological and Mineralogical Commission and Surveying and Mapping Commission and Auditor of the Auditor of the Assessor and Tax Commission and Comptroller and Finance Commission and Auditor of the Auditor of Accounts and Claims Commission and Auditor of the Public Debt and Treasury Commission and Auditor of the Auditor of the Land Office and Prison Commission and Auditor of the Normal School and University Commission and Auditor of the Auditor of the Agricultural Experiment Station and Marine Fisheries Commission and Auditor of the Game and Fish Commission and Forestry Commission: [Name]



LIBRARY
OF THE
TAYLOR

Besterman 1973/306

CP
ac



7475411

Besterman 1973/306



21
a



